

ANGRESSE

QUESTIONS URBANISME

RÉALISATIONS

LA VIE À ANGRESSE

RETOUR SUR DIVERSES MANIFESTATIONS
ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

LES ARTICLES DES ASSOCIATIONS

Bulletin municipal

N° 32 2017

Sommaire

Compte-rendu finances _____ **04**

Questions urbanisme _____ **06**

- Collège
- Résidence Herretrea
- Ligne EDF

Réalisations _____ **08**

- Lotissement Guimont
- Route de Bénese
- Cazaban et Alouettes
- Lagroune
- Salle Amaniou
- Cimetière : jardin du souvenir
- Feux tricolore rte de Capbreton : fonctionnement, bilan
- Conteneurs

La vie à Angresse _____ **12**

- Ecole / Alsh
- Pelote, plaine des sports
- Tennis couvert
- Site Internet + nouveau logo
- Maison des associations

Retour sur diverses manifestations organisées par la municipalité _____ **16**

- Fête de la musique,
- Fête du sport
- Fête de Noël
- Repas des Anciens, paniers Anciens

Téléthon _____ **17**

Les articles des associations _____ **18**

Le témoignage de deux _____ **27**

Angressois : Mathieu et Rémi à Saint-Pierre et Miquelon

Loisirs - Services _____ **28**

Commerces sur la Commune

Yego _____ **29**

- Rappel de quelques règles 30
- Etat civil 2016 30
- Numéros utiles 30
- Dernière minute 31



Le mot du Maire

Cela fait maintenant 3 ans que nous mettons en œuvre le projet pour lequel vous nous avez fait confiance. Les premières réalisations ont vu le jour : le lotissement communal Guimont, l'agrandissement de l'école, la sécurisation de la route de Bénesse ou la maison des associations par exemple.

D'autres sont en cours de construction : le tennis couvert ou la salle municipale à côté de la mairie. Enfin, d'autres avancent, sans que la phase de travaux soit encore arrivée : le réaménagement du quartier Lagroune et des routes de Soorts, de Seignosse et du Vignau, la sécurisation de la route de Portets, le local pour l'association de chasse ou l'achèvement de la rénovation de l'Eglise par exemple.

Tous ces projets contribuent à faire d'Angresse un village dynamique dont on parle.

Mais, avant toute chose, notre préoccupation première est de continuer à défendre les 3 principes que nous avons mis en avant.

La commune doit maîtriser ses dépenses car elle n'a pas la chance de bénéficier de rentes de situation (comme le tourisme par exemple). Elle doit également utiliser sa seule richesse, le prix du foncier, pour mener une politique urbaine exigeante, faisant la part belle aux équipements publics ou privés pouvant créer de la vie. C'est ce que nous avons appelé la maîtrise du foncier. La mise en



œuvre de ce principe a d'ores et déjà permis l'acquisition de 7 ha de terrains. 7 autres hectares sont en cours de négociation. Elle doit enfin maîtriser son développement afin, tout en restant accessible, de ne pas devenir une petite cité dortoir. C'est pourquoi nous avons limité, dans le cadre du Plan Local de l'Habitat, le nombre de logements autorisés à 30 par an en moyenne sur le mandat (contre 50 dans les années 2000).

Vous le verrez dans les quelques pages de ce bulletin municipal, ces trois principes (maîtrise des dépenses, maîtrise du foncier et maîtrise du développement) sont tenus sur toutes nos actions.

A titre personnel et au nom des élus du conseil municipal, j'ajouterai un grand principe. Si nous avons choisi de servir la commune en nous présentant aux élections municipales, c'est parce que nous considérons que servir l'intérêt général est important. La construction d'un collège et d'équipements sportifs comme un mur à gauche ou une salle multisport répond à cet impératif. Avec ces équipements, nous permettrons aux familles Angressaises d'avoir à proximité des infrastructures utiles et nécessaires.

Notre soutien au projet commercial des serres et à la création d'un supermarché répond à la même logique : le porteur de projet financera un rond-point au carrefour de la route de Saubion et de Tyrosse. Le parking sera, selon toute probabilité, en partie couvert d'ombrières photovoltaïques permettant de fournir en électricité propre près d'un quart de la population Angressoise. Enfin et surtout, les services manquants ou déficients sur la commune seront enfin ou de nouveau disponibles : commerce alimentaire et de première nécessité (à l'heure où j'écris ces lignes la superette est de nouveau fermée, sans explication de la part de l'enseigne), station-service et distributeur de billets.

Vous le voyez, Angresse avance sans se renier. Les trois années qui viennent permettront de finaliser les divers projets à l'exception de l'ouverture du collège et des équipements publics attenants. Compte tenu de l'importance du projet, il faudra certainement attendre la seconde moitié de l'année 2020 pour en profiter.

 Arnaud Pinatel

Compte-rendu finances 2016

Afin d'améliorer la lisibilité de cet article, les chiffres présentés sont arrondis et ne tiennent pas compte des écritures d'ordre.

Investissement :

Le total de nos recettes d'investissement est comparable à celui de 2015 : nous avons perçus moins de remboursement de FCTVA (- 96 155 €), car nos investissements d'il y a deux ans étaient moins conséquents ; nous avons également une baisse de la taxe d'aménagement (- 41 955 €) : c'est une recette qui dépend du nombre de permis de construire et de déclarations préalables aux travaux.

En revanche, nous avons reçu davantage de subventions d'équipement (+309 777 €) participation de l'état, du département et de la Communauté de Commune à certains investissements tels que l'école, le réaménagement de la Mairie, l'aména-

gement de l'axe cimetière-Mairie... Nous avons également un report d'excédent N-1 bien supérieur à 2015.

Pour info, nous avons perçu une petite subvention pour la sécurisation de la route de Capbreton, par un feu tricolore : 5600 Euros au titre des amendes de police (s'il vous est arrivé de payer des contraventions, voilà à quoi cet argent est utilisé)

Le total de nos dépenses d'investissement est très important cette année : le plus gros chantier a bien entendu été la construction de l'école primaire, mais aussi la rénovation de l'école maternelle, ainsi que des travaux aux ateliers municipaux, sur des bâtiments communaux (salle Amaniou, les Platanes, la Maison des Associations), remplacement de bornes incendie, travaux dans des lotissements, achats de

matériel de voirie, matériel de bureau, mobilier...

En voyant ces chiffres, on constate un déficit d'investissement, dû notamment à la construction de la nouvelle école et la rénovation de l'école maternelle. Mais cela est compensé par les budgets annexes :

En effet, sur le budget de la ZA du Tuquet III, nous avons en 2016, vendu 3 terrains pour 169 772 Euros.

Nous avons perçu, pour la vente des terrains sur le lotissement Guimont 1 238 081 Euros de recettes, ce qui nous a permis de rembourser par anticipation l'emprunt à court terme de 500 000 Euros contracté pour la création du lotissement, et de régler le solde des travaux. Nous ferons un point complet de ce budget annexe dans le prochain bulletin municipal.

Recettes

	Réalisé 2015	Réalisé 2016
Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA, taxe aménagement, excédent fonctionnement N-1)	605 187	427 077
Subventions d'investissement reçues (état, département, Communauté de Communes...)	87 068	396 845
Report excédent investissement N-1	64 725	345 968
Emprunts et dettes assimilés	300 082	1 800
Totaux	1 057 062	1 171 690

Dépenses

	Réalisé 2015	Réalisé 2016
Emprunts et dettes assimilés / Remb EPFL	154 365	116 076
Immobilisations incorporelles (frais d'études, frais liés doc urbanisme...)	71 723	10 237
Subventions d'équipements versées	220 900	47 959
Immobilisations corporelles (construction école primaire + travaux école maternelle + travaux ateliers municipaux + travaux sur bâtiments communaux...)	300 617	1 472 165
Totaux	747 605	1 646 437

Fonctionnement :

■ Côté fonctionnement, le montant de nos recettes s'élève à 1 467 353 Euros, dont 139 046 Euros sont des produits exceptionnels.

Nos taxes d'habitation ont légèrement augmenté. En effet, pour la première fois depuis 10 ans, nous avons voté une augmentation du taux Communal de la taxe d'habitation. Ce taux, qui est appliqué à la Valeur Locative de nos logements, est passé de 17.11 % à 17.46 %

En 2015 : Part communale = (VL 2841 - 15 %) x 17.11 % = 413.21

En 2016 : Part communale = (VL 2859 - 15 %) x 17.46 % = 424.28

ce qui fait, en tenant compte de la revalorisation de la VL, une augmentation de 11 Euros, pour une habitation moyenne,

et sans autres déductions que l'abattement général de 15 %.

La valeur locative est revalorisée chaque année par les Députés.

La taxe d'habitation est reversée pour partie à la Commune (pour financer nos dépenses de fonctionnement), aux syndicats des communes et à l'intercommunalité. Elle inclut également la redevance à l'audiovisuel public.

Si votre taxe d'habitation a beaucoup augmenté par rapport à l'année précédente, cela peut-être dû à un agrandissement de votre maison, la création d'une piscine, la suppression d'abattement pour un enfant ayant dépassé 21 ans (ou 25 s'il fait des études).

En cas de doutes, n'hésitez pas à contacter le centre des impôts

Nous n'avons pas modifié le taux des taxes sur le foncier bâti et non bâti.

L'augmentation que vous pouvez constater sur votre avis de taxe foncière est due à la taxe sur les ordures ménagères.

■ On peut considérer que nos dépenses de fonctionnement sont relativement stables par rapport à 2015, et nous restons extrêmement vigilants sur chacune de ces dépenses. Celles-ci vont cependant augmenter au fur et à mesure de l'accroissement de nos équipements.

Etat d'endettement de la Commune :
Au 31/12/16 le montant total des emprunts de la commune était de 1 229 702 Euros, ce qui représente 692 Euros par habitant

 Murielle Poudenx

Recettes

	Réalisé 2015	Réalisé 2016
Atténuations de charges	25 958	15 476
Produits des services, domaine et ventes diverses	32 184	33 539
Impôts et taxes	878 394	972 851
Dotations, subventions et participations	269 011	244 293
Autres produits de gestion courante	52 120	51 929
Produits financiers	11	10
Produits exceptionnels	19 608	139 046
Report excédent fonctionnement N-1	53 537	48 117
Totaux	1 330 822	1 467 353

Dépenses

	Réalisé 2015	Réalisé 2016
Charges à caractère général	251 743	245 904
Charges de personnel et frais assimilés	507 195	487 523
Autres charges de gestion courante	142 362	147 921
Charges financières	41 765	43 563
Charges exceptionnelles	3 129	
Totaux	946 194	924 912

Le collège

Bientôt un collège à Angresse dans le cadre d'un nouveau quartier intégrant logements et équipements sportifs.

Ce projet de nouveau quartier est né en 2014 avec la nécessité de créer un collège sur la Côte Sud et notamment pour les communes de Benesse, Angresse et Saubion.

En effet, le département, qui est en charge des collèges, souhaite développer des structures à taille humaine (moyenne de 500 élèves avec un maximum de 600) afin de garantir des conditions d'apprentissage optimales et un taux d'encadrement élevé.

Or, les collèges de Labenne et Capbreton sont à saturation (+ de 600 élèves), le collège de Tyrosse au-dessus de 500 élèves et celui de St Geours de Marenne a dû être porté à une capacité de 600 élèves. Ainsi, afin de faire face, la carte scolaire est modifiée régulièrement et les élèves des trois communes retro-littorales (Bénesse/Angresse/Saubion) servent de variable d'ajustement, tantôt envoyés sur Capbreton ou Labenne, tantôt sur Tyrosse. La construction d'un collège d'une capacité de 450 élèves sur la commune d'Angresse a semblé la solution la plus

appropriée du fait de la position de carrefour de la commune.

Les élus de la commune ont trouvé qu'un tel projet s'inscrivait parfaitement dans le développement maîtrisé que nous souhaitons pour le village car il permet la construction d'une salle de sport et d'un mur à gauche et stabilisera les enfants de la commune sur le village jusqu'aux portes du lycée.

Il nous a également semblé que des équipements éducatifs à taille humaine pour des jeunes de moins de 15 ans et des équipements pour sportifs de tous âges seraient une source de vitalité pour nos associations, nos commerces et nos manifestations.

Après discussion avec les maires des communes concernées, il est apparu également que les effectifs de nos écoles maternelles et primaires ne cessaient d'augmenter et donc qu'il était urgent de préparer l'avenir.

Pour cela, il fallait mettre à disposition un terrain de 4ha. Une solution a été trouvée permettant des économies au contribuable et la réalisation de réserves foncières suffisantes pour la réalisation du projet.

Ainsi, à l'horizon de Septembre 2020, les collégiens angressois auront la chance de suivre leur scolarité dans un tout nouvel établissement, moderne, fonctionnel et à taille humaine.

L'emplacement choisi pour sa réalisation, sur la route de Saubion, derrière le magasin de location, en face des Serres et de son futur commerce alimentaire, permettra à la fois d'étirer le centre bourg en cohérence avec la sécurisation de la route de Tyrosse réalisée il y a maintenant quelques années et l'arrivée de commerces à l'entrée du village (boulangerie), mais également de mieux calibrer la route de Saubion par le passage à 6 mètres de la voie, la création d'un rond-point en amont du virage dangereux pour réduire la vitesse (sous maîtrise d'ouvrage du département) et la réalisation par la commune d'un plateau surélevé (ou d'un feu récompense) au niveau du virage dangereux afin de continuer à sécuriser les entrées de bourg comme nous nous y sommes attachés depuis 6 ans sur les autres axes communaux (Seignosse, Bénesse, Tyrosse, Capbreton et demain Soorts).

✍️ Arnaud Pinatel



Résidence Herretrea

A quelques récentes exceptions près, Angresse s'est principalement construit sur des terrains appartenant à des privés au fil des projets de lotissement sans que la collectivité ne puisse profiter de la manne générée par la vente de lots.

Face à constat, nous avons, depuis 6 ans, marqué plusieurs volontés :

- Mieux maîtriser le nombre de logements construits en revenant à une moyenne de long terme de 30 logements par an (contre 50 auparavant).

- Orienter une partie de la construction de logements vers de plus petites unités (2 ou 3 pièces) car la commune en manque cruellement.

- Permettre la mixité sociale en intégrant aux projets de construction une part significative de logements à loyers modérés.

- Conditionner la réalisation d'opérations de constructions d'envergure (supérieures à 10 logements) à la réalisation de réserves foncières communales ou d'équipements publics.

Nous avons appelé tout ceci la maîtrise du foncier.

Cette stratégie a été mise en place pour la création de la résidence Herretrea (26 logements) en plein centre du village. Le chantier a débuté cette année.

Cette résidence comporte principalement des 2 ou 3 pièces, elle intégrera six logements à loyers modérés sans qu'aucune différence ne puisse être constatée avec les logements en accession libre.

Surtout, elle permettra la réalisation d'une salle communale de 150 m² qui servira pour les clubs de judo, de gym volontaire et autres activités sportives pratiquées sur la commune.

Et, comme Angresse ne peut durablement se tenir à l'écart des mutations du bâti constatés sur les communes limitrophes (Soorts, Bénesse, Saubion, Tosse) et que la loi incite fortement à densifier les centres bourgs, nous avons autorisé que cette résidence comporte deux étages.

Ainsi, d'ici un an, l'évolution de notre commune connaîtra une nouvelle étape positive avec une résidence structurante qui marquera clairement le centre de notre village.

*Philippe Sardeluc
Arnaud Pinatel*



Ligne EDF : Création d'une liaison 63KV entre Angresse et Tyrosse

Création d'une liaison 63KV entre ANGRESSE et TYROSSE

RTE prévoit la sécurisation du poste SNCF de Tyrosse par la construction en technique souterraine d'une cinquième ligne Haute Tension au départ d'Angresse.

A ce stade, RTE ne souhaite pas utiliser le layon existant et prévoit de profiter de ce projet pour sécuriser en technique souterraine la ligne existante.

Ce sera le troisième chantier de RTE en 4 ans sur la Commune.

Les deux premiers ont engendré des nuisances importantes pour la Commune : retard dans le chantier, dégradations importantes des voiries (notamment de déviation).

Le prochain chantier s'annonce compliqué car il passera sur une voie très empruntée où de nombreuses entreprises et commerces profitent du trafic routier pour développer leur activité.

Les élus de la Commune d'Angresse sont intervenus au plus haut de l'entreprise RTE par l'interpellation de son Président M BROTTE pour obtenir que la nouvelle ligne ne traverse pas le bourg, en vain.

Nous serons très vigilants sur la réalisation de ce nouveau chantier, afin de ne pas revivre les désagréments liés aux précédents travaux de RTE.

Lotissement Guimont



Le lotissement communal route de Bénèsse est achevé depuis 2015. Les 24 lots, qui doivent accueillir les logements en accession, ont été vendus après tirage au sort aux personnes ayant un projet de résidence principale et répondant aux différents critères de sélection pour l'acquisition de leur parcelle.

Actuellement, la plupart de ces lots sont en cours de construction.

Un petit immeuble de 9 logements sociaux locatifs à prix modérés va être édifié courant 2017 sur le lot social situé à l'entrée du lotissement à droite. Ce collectif sera composé de 6 T2 et 3 T3. C'est une volonté de la municipalité d'avoir de petits appartements, plus abordables pour des jeunes, des travailleurs et des personnes vivant seules avec ou sans enfants.

Elisabeth Martine

Aménagements Route de Bénèsse

La Route de Bénèsse est un axe majeur d'entrée dans le bourg qui génèrait des risques en terme de vitesse.

L'absence de circulations douces de type trottoirs et de places de stationnements étaient également un facteur de risques. Compte tenu de l'urbanisation, notamment le nouveau lotissement Guimont, nous avons souhaité procéder à l'aménagement de cette route pour en faire une rue du centre-bourg à part entière. La réalisation des travaux, sous maîtrise d'ouvrage de Macs, a permis comme pour tous nos autres aménagements,

- de sécuriser les piétons par un trottoir en béton balayé du carrefour de Minjacq jusqu'au cimetière ;
- de faire ralentir les véhicules grâce à deux plateaux surélevés matérialisés par des panneaux zone 30Km/h ;
- d'éviter le stationnement anarchique en créant quelques places de parking.

Il a fallu créer un réseau pluvial, car il n'existait pas, pour le raccorder à celui du cimetière.



Le tapis d'enrobés a été exécuté par le conseil départemental.

Il reste par ailleurs à niveler la terre pour l'engazonnement et reprendre quelques défauts. Mais l'aménagement, encore une fois simple et fonctionnel rempli déjà

sa tâche et complète les réalisations précédentes.

Aujourd'hui vous pouvez marcher ou faire du vélo en toute sécurité sur une grande partie du centre bourg

Sardeluc Philippe

Alouettes et Cazaban

Dans le cadre des rénovations de quartiers et dans la continuité de ce qui a été réalisé dans les autres lotissements, un budget entièrement communal a été voté. Les projets ont été proposés lors de plusieurs réunions publiques aux habitants de ces quartiers. Nous avons donc réalisé la rénovation des accès sur le domaine publique de chaque habitation.

Espaces verts

Phyto «O» : loi voté par le gouvernement et interdisant à toutes les collectivités l'achat et la pratique de désherbant, pesticide, etc.

Cet élément nouveau a donc remis en question le traitement des trottoirs actuellement en cailloutés nécessitant un entretien avec des produits désormais prohibé. Nous avons donc décidé de transformer



les trottoirs en espaces enherbés afin de pouvoir les tondre régulièrement. Ce choix jugé plus économique permettra à l'avenir de traiter d'autres lotissements en attente.

Solution plus naturelle, privilégiée au tout béton ou tout bitume.

Prochaine étape dans le projet rénovation : lotissement Lagroune et rue de Fontaine.

✍️ Joël Cantin

Vitesse et sécurité

Pas facile de marier deux thèmes souvent opposés. En début d'année 2016, une pétition de plusieurs dizaines de signatures attirait notre attention sur une recrudescence de véhicules roulant à des vitesses excessives sur la départementale, route de Capbreton. Cette zone (église, école, zone sportive, passage clouté), fréquentée par petits et grands, piétons cyclistes méritait d'être sécurisée. En accord avec Macs et le Conseil Départemental, notre choix s'est porté sur la solution la plus fluide

Feux rouge récompense

Rouge quand le trafic est nul passant au vert lorsqu'un ou plusieurs véhicules détectés circulent à une vitesse inférieure à celle autorisée, chaque excès de vitesse est donc sanctionné avec un retour au rouge et un délai d'attente.

Un période d'adaptation a été nécessaire, «dur dur» de changer ses habitudes.

A ce jour le feu tricolore rempli bien sa fonction, il réduit et maintien une vitesse de croisière raisonnable, il permet également une circulation plus sereine pour les enfants, piétons, poussettes et régule les sorties de la zone sportive et celle du lotissement

✍️ Joël Cantin

Aménagement autour du fronton



Depuis plusieurs années nous tachons d'apporter des aménagements sportifs autour du fronton : agorespace, aire jeux pour les enfants, volley, tables de ping-pong, appareils de fitness pour que tous les Angressois puissent pratiquer librement diverses activités sportives de plein air. Les membres du club de pelote ont construit bénévolement l'année dernière un bar qui malheureusement a subi des dégradations, graffitis, tuiles cassées, sans compter les nombreux déchets qui y sont laissés.

Des véhicules venaient régulièrement stationner ou faire quelques acrobaties sur l'espace réservé aux pelotaris ou autres sportifs

Pour limiter ces désagréments et dégradations, et sécuriser tout cet espace pendant les parties de pelote nous n'avons malheureusement pas trouvé d'autre solution que de fermer cet espace par du grillage et barrière en bois.

✍️ Patrick Boulon

Lagroune



Après une réunion publique mi-avril concernant le sens de circulation des Chemins de Lagroune et de la Fontaine, il a été décidé de mettre en place, à titre expérimental, un nouveau sens de circulation pour l'ensemble de ce quartier.

Ainsi depuis mi-décembre la circulation sur ces deux axes ne se fait qu'en sens unique, afin notamment de limiter la vitesse des automobilistes et de favoriser la circulation piétonne.

Ces modifications permettent aussi de sécuriser l'intersection du Chemin de Lagroune avec la route de Seignosse par la mise en place d'un «STOP» ainsi qu'une Interdiction de tourner à gauche.

A ce jour après deux mois de pratique les riverains ont largement témoigné leur approbation.

Fin avril à l'heure du bilan, et avant que les travaux ne soient engagés les Angressois seront à nouveau sollicités afin de participer à l'amélioration de leur cadre de vie.

✍ Cécile Crochet

Salle Amaniou

Qui ne connaît pas la salle AMANIOU ? Qui n'y a pas fêté un anniversaire, un mariage, participé à la réception du dimanche de fête communale ?

Cette salle étant louée de plus en plus souvent, il était temps de la rafraîchir. Une climatisation réversible a remplacé les vieux chauffages électriques. Les dalles de plafond qui ont réservé leur lot de surprises et la peinture ont été réalisées en 2016. La cuisine quant à elle, sera complètement rénovée dans les prochains jours.

Tous ces investissements réalisés, le règlement de location des salles communales a été revu. Entre autre, la présence physique obligatoire, sur place, le jour de la manifestation de la personne ayant signé la convention. Nous avons également augmenté les tarifs, et principalement celui de la caution.

Nous poursuivrons la réhabilitation des locaux communaux afin de répondre au mieux aux besoins de la population.

✍ Jean Pierre Dupin



Cimetière : Jardin du souvenir

Face à une augmentation du nombre de crémations et compte tenu de la loi du 19 décembre 2008 interdisant aux familles de conserver une urne dans une propriété privée, les cimetières doivent faire face à de plus en plus de demandes concernant les lieux de mémoire comme le jardin du souvenir où peuvent reposer les cendres.

Un Jardin du souvenir a été créé au cimetière d'Angresse pour la dispersion des cendres des défunts.

Il se compose de l'espace de dispersion des cendres et d'un ensemble constitué d'un puisard et de galets.

Enfin, la stèle « Jardin du Souvenir » permet de personnaliser l'espace, grâce à des symboliques diverses, tout en indiquant la vocation de l'endroit.

Son utilisation est gratuite car ce dernier s'apparente au Terrain Commun pour l'inhumation.

Cependant, il est nécessaire de demander l'autorisation à la mairie du cimetière de la commune pour pouvoir procéder à la dispersion.



✍ Patrice Hourdillé

Conteneurs

Le Sitcom a depuis longtemps affirmé sa volonté de sécuriser le travail de ses agents et notamment de son service collecte, en recrutant un préventeur et un responsable HSQE.

Le travail de ces deux personnes a permis d'identifier les « points à risques » de collecte qui présentent un danger avéré (manœuvrabilité des camions et problèmes de manutention). Ils en ont recensé, près de 200 sur 10 000 points de collecte, sur le territoire de la communauté des communes. Bien sûr ces points à risques avérés devaient disparaître.

Le Sitcom a été contraint de procéder à ces opérations selon un planning beaucoup plus serré que prévu. La phase d'information des usagers par du porte à porte a donc été remplacée par un courrier dans les boîtes aux lettres. Conscients

de la gêne que cela a occasionnée pour les usagers, le Sitcom et la municipalité ont mis tout en œuvre pour en limiter les effets. L'enjeu de cette opération devait concilier au mieux les exigences de sécurité et la qualité du service, que notre commune est en droit d'attendre. C'est pour ces raisons que les agents du Sitcom ont déplacé de quelques mètres certains emplacements et en ont supprimé d'autres.

Comme nous l'avons réalisé sur certains lotissements, nous essaierons si les contraintes techniques et économiques le permettent, d'installer d'autres conteneurs semi enterrés, visuellement plus esthétiques.

✍ Philippe Sardeluc

Petit rappel de civisme :

Les déchets déposés au pied des conteneurs (végétaux, cartons, meubles etc..) attirent d'autres déchets et cela entraîne de véritables décharges sauvages qui engendrent une pollution olfactive et visuelle pour chacun d'entre nous. En matière de collecte, deux points tri sont disponibles sur la commune : au lotissement la plaine de Minjacq et place de la Pépinière. La déchetterie de Soorts Hossegor n'est qu'à 3 kilomètres d'Angresse. Soyons un peu plus respectueux de notre environnement, respectons les gens qui habitent à proximité en laissant propres les aires de collecte.

Le groupe scolaire Jean Cazenave

Comme il aurait été fier, Jean Cazenave, Maire de notre Commune de 1971 à 2005. Lui qui s'est battu pour empêcher l'école de fermer, et pour que notre village vive...

Les travaux

Après moins d'un an de travaux, un été plus que chargé pour les ouvriers, le maître d'œuvre et les élus qui ont suivi le chantier (et même « mis la main à la pâte »), le pari a été gagné d'ouvrir l'école primaire pour la rentrée du 1er septembre. Les travaux de rénovation effectués sur l'ancien bâtiment pendant les deux mois d'été ont également été achevés dans les délais. Une fois n'est pas coutume : cette année, beaucoup d'enfants avaient hâte de reprendre l'école et découvrir les nouvelles classes. Certains venaient même régulièrement avec leurs parents vérifier l'avancée des travaux.

La nouvelle école comprend 6 salles de classes (5 sont occupées pour le moment) et une salle multi activités. Elle accueille les enfants du CP au CM2. L'ancien bâtiment a subi quelques modi-

fications : remise aux normes, transformation des sanitaires de Moyennes et Grandes Sections de Maternelle, ajout d'un lavabo dans chaque classe, déplacement du dortoir, agrandissement de la salle d'activité, réhabilitation d'une classe en un nouveau réfectoire (qui d'ailleurs était son usage d'origine) transformation complète de l'office.

L'organisation

Enfants de maternelle et de primaire séparés, davantage de place, il était temps de revoir l'organisation des journées des enfants. Après 3 années de mise en place des nouveaux rythmes scolaires, il apparaissait que la matinée de travail de 3h1/2 pour les enfants de maternelle était trop longue, que les TAP placés en fin de journée n'apportaient rien aux enfants de maternelle et étaient difficiles à gérer pour les agents. Après avoir envisagé diverses possibilités avec les enseignants, les parents élus au conseil d'école, l'inspecteur d'académie, l'emploi du temps des classes de maternelle a été modifié. Ces derniers sont revenus à 3 heures de


cours le matin, ils partent manger plus tôt, et alors que les petites sections vont à la sieste, un temps calme est aménagé pour les 4 et 5 ans.

Les enfants ont l'air d'y trouver leur compte : alors qu'ils n'en avaient pas la possibilité les années passées, beaucoup d'enfants de 4 ans font une petite sieste bien réparatrice !

Un point sur cette nouvelle organisation sera fait prochainement, et si nécessaire, des ajustements seront envisagés.

Un grand merci à tous les acteurs de cette réussite, à tous ceux qui ont travaillé dans des conditions difficiles cet été, à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à ce que la rentrée des classes se passe le mieux possible pour les enfants et les enseignants.

Et un merci tout particulier à nos agents.

 Christine Suhubiette & Murielle Poudenx

Ecole maternelle

Détail de la journée	Lundi - Mardi Jeudi - Vendredi
Garderie du matin	7h30 / 8h35
Ouverture du portail	8h35
Début des cours	8h45
Début pause méridienne	11h45
Début de la sieste pour les PS	12h30
Début temps calme TAP	13h15
Ouverture portail pour les enfants ne mangeant pas à la cantine	13h50
Reprise des cours	14h00
Fin des cours - Garderie gratuite	16h15
Début de garderie payante	16h45
Fin de la garderie	19h00
	Mercredi
Garderie du matin	7h30 / 8h35
Ouverture du portail	8h35
Début des cours	8h45
Fin des cours	11h45
Début de la garderie	12h00
Fin de garderie début ALSH	12h30
Fermeture ALSH	18h00

Ecole primaire

Détail de la journée	Lundi - Mardi Jeudi - Vendredi
Garderie du matin	7h30 / 8h35
Ouverture du portail	8h35
Début des cours	8h45
Début pause méridienne	12h15
Ouverture portail pour les enfants ne mangeant pas à la cantine	13h35
Début des cours	13h45
Fin des cours	15h30
Début des TAP	15h30
Fin des TAP	16h15
Début garderie payante	16h45
Fin de la garderie	19h00
	Mercredi
Garderie du matin	7h30 / 8h35
Ouverture du portail	8h35
Début des cours	8h45
Fin des cours	11h45
Début de la garderie	12h00
Fin de garderie début ALSH	12h30
Fermeture ALSH	18h00

ALSH : une année pleine de projets...

Le centre de loisirs d'Angresse se porte bien, en 2016 nous observons une fréquentation en hausse durant l'été et les mercredis.

Pour la première fois depuis son ouverture un séjour d'été a été proposé aux enfants de 6 à 8 ans. Ce séjour sur le thème du cirque a eu lieu à Soustons durant 3 jours au mois d'Aout. En partenariat avec la communauté de communes MACS, les centres de loisirs d'Hossegor et de Mesanges, 8 jeunes Angressois ont découvert les techniques du nouveau cirque (équilibre, acrobatie, clown).

Tout au long de l'été et durant les petites vacances scolaires de nombreuses sorties ont été proposées aux enfants (sortie au lac, festival à Saubrigues, sortie à Biarritz, à Aygueblue, à Atlantic Park...).

2017 ne sera pas en reste coté projets. Tout d'abord la mise en place d'un at-



lier théâtre le mercredi autour de l'estime de soi, co-construit avec les centres de Labenne et Bénese Marenne ; participation à la fête du jeu de Capbreton en mai ; animation spécifique avec les 3/5

ans durant les vacances de février ; 3 séjours d'été (1 pour le 3/5 ans d'une nuit, 1 pour les 6/8 ans de 2 nuits et 1 pour les 9/12 ans de 3 nuits), ainsi que de nombreuses sorties.

✉ Sylvain Matabos



La construction du terrain couvert

Depuis l'obtention du permis de construire, un certain nombre de préalables ont dû être levés :

- les délais de recours des tiers et de retrait administratif,
- les échanges avec la ligue de Tennis CBBL pour l'agrément du projet et l'octroi des subventions,
- les appels d'offres pour l'attribution des différents marchés,
- examen de différentes solutions techniques destinées à réduire le coût de certains travaux,
- de nouveaux appels d'offres par suite de marchés déclarés infructueux,
- acquisition d'une petite parcelle aimablement cédée par M. Didier DARRORT en vue de faciliter l'accès au club house et respecter largement les distances légales ; une nouvelle clôture sera mise en place le long de l'allée piétonnière menant au terrain.
- la réalisation d'un accès provisoire (géotextile et empièchement récupérable).
- tout dernièrement, des contraintes administratives supplémentaires en matière d'étude de sol.

En définitive, la livraison initialement prévue pour septembre 2016 devrait être seulement décalée à printemps – été 2017.

Le chantier a démarré par une première préparation du terrain avec enlèvement des sapinettes par les employés de Mairie.

Puis ont été réalisés la mise à niveau, le piquetage de l'assiette du bâtiment, la réalisation d'un chemin d'accès provisoire et la clôture du chantier.

Le local de la pelote fera pendant quelques jours office de « baraque de chantier » pour le respect de la réglementation du travail.

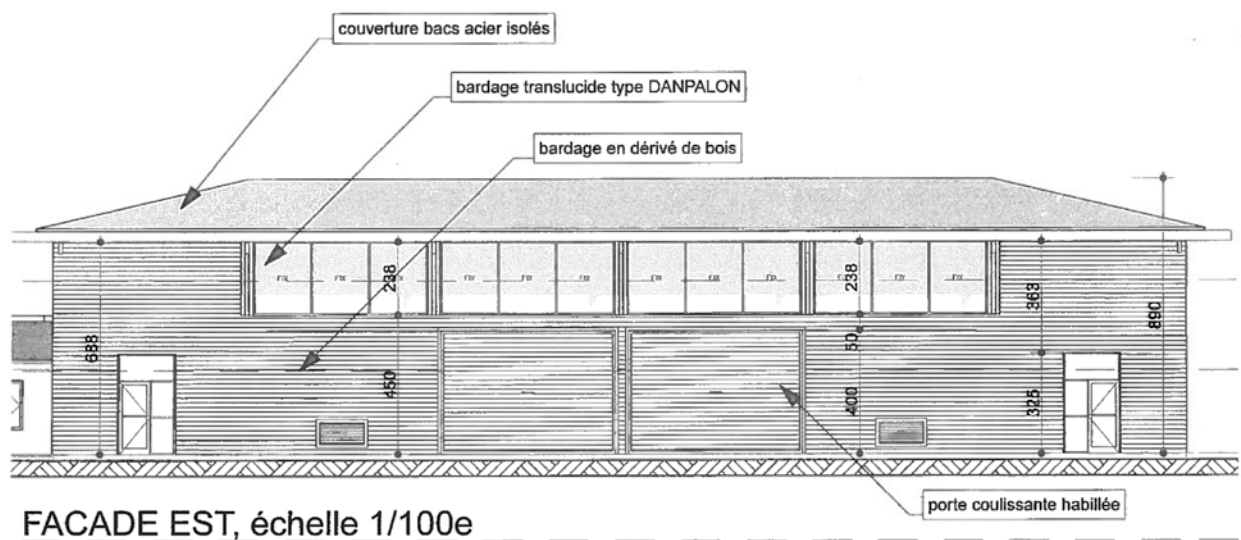
Dès réception des éléments de construction réalisés sur mesure, l'entreprise de maçonnerie continuera par le terrassement, les fondations, la construction d'un mur de frappe, viendront ensuite l'implantation de l'ossature bois, la mise en place de la toiture, du bardage bois et du bardage translucide, ainsi que les menuiseries extérieures, puis le second œuvre (électricité, serrurerie etc...) avant que soit

réalisé le sol sportif et l'installation des équipements.

La construction du club house est pour l'instant limitée à sa structure (fondations, ossature, bardage, toiture, amenée des réseaux) pour ne pas trop dépasser le budget initial qui ne devait pas le comprendre ; l'aménagement intérieur : chape, carrelage, sanitaires, etc... seront réalisés dans un second temps et avec la plus large participation possible des membres du club.

Nul doute que les écoliers et les membres du club de tennis piaffent d'impatience à l'idée de pouvoir s'ébattre dans des installations si proches de l'école et du club et qui compléteront parfaitement cet ensemble éducatif au sens large que constitue la plaine des sports et le groupe scolaire.

Jean Michel Dagnan



Nouveau logo, nouvelle identité visuelle, nouveau site internet

En cette nouvelle année, la mairie d'Angresse donne une nouvelle impulsion à sa communication avec la présentation du nouveau logo de la commune. Fruit d'un long travail de concertation entre les élus et conçu par l'Agence Caractères, il

Ancien logo



Nouveau logo



s'agit d'une évolution nécessaire plus que d'une révolution de la précédente charte graphique qui a vécu son temps.

Afin de mieux correspondre à l'image actuelle de la commune : jeune et dynamique, ce nouveau graphisme s'inscrit dans la modernité tout en réunissant sérieux et sobriété. Il témoigne aussi de l'aspect institutionnel de la mairie tout en renouant avec les traditions de la commune pour offrir une identité visuelle épurée et efficace, véritable trait d'union entre hier, aujourd'hui et demain.

Côté graphisme, les contours de la commune sont abandonnés pour faire place à un « A » stylisé, résolument tourné vers l'avenir comme le souligne la dernière branche du logo. « Angresse » devient la base du logo pour renforcer son caractère institutionnel. Et côté couleur, on retrouvera le vert de l'ancienne mouture,

traduisant le côté « nature » de la commune à laquelle sont adjointes le jaune et le noir, couleurs historiques du village. Cette nouvelle identité visuelle s'appliquera au fil du premier trimestre 2017 à l'ensemble des outils de communication (courriers, véhicules, bâtiments, etc.), avec en point d'orgue, la mise en place du premier site internet de la commune.

Ce site, chaînon évidemment manquant à l'heure actuelle, regroupera à la fois toutes les informations institutionnelles et pratiques nécessaires à votre vie dans la commune (réservation de salle, formulaires d'inscriptions, cantine scolaire, urbanisme, etc.), mais également les actualités des nombreuses associations de notre territoire. Très vite, l'adresse vous sera communiquée pour que vous puissiez en profiter.

✍️ Michaël Costy

La Maison des Associations

La petite maison située rue de la pépinière avait été achetée par la municipalité pour loger le directeur d'école à l'époque où celui-ci vivait sur le village.

Depuis quelques années, elle était louée à des familles.

Suite au départ de la dernière locataire et comme la commune s'est dotée de plusieurs logements à loyers modérés, il a semblé intéressant de donner une nouvelle fonction à cette maison, située entre l'Eglise et la Mairie.

Le nombre d'associations Angressaises augmente, les salles de réunion et de stockage manquent.

Nous avons donc proposé à celles qui le souhaitent de prendre possession de ce bâtiment pour le transformer en maison des associations.

L'AAPE (parents d'élèves), le club de VTT, Anglisse, l'ADAMAID (assistantes maternelles), le Poker ont répondu présents.

Les employés des services techniques se sont chargés de faire tomber quelques cloisons. La municipalité a fourni les matériaux, et ce sont les bénévoles des associations qui se sont chargés des finitions : boucher les trous, repeindre l'intérieur... bref donner un petit coup de jeune à cette maison pour en faire un lieu accueillant et convivial.

La Commune a fait appel à une entreprise pour repeindre les murs et menuiseries extérieurs.

Si, comme nous l'espérons, cette maison devient un lieu incontournable pour les associations, nous pourrions alors la faire



évoluer et y investir un peu plus afin de la rendre plus chaleureuse.

En attendant, merci aux bénévoles pour leur travail. Ce type de chantier, participatif, est l'occasion de développer l'esprit du village et aussi de souder les membres des différentes associations autour d'un projet commun.

✍️ Patrick Boulon

Fête de la Musique

Malgré cette superbe affiche, malgré la venue de groupes de grande qualité, malgré l'alléchante assiette espagnole préparée par le Comité de Fêtes, la Fête de la Musique n'a pas connu cette année 2016 le succès des éditions précédentes. La météo fraîche et pluvieuse de ce mois de juin en est certainement la cause...

Pour ceux qui se poseraient la question, nous savons que le jour de la Fête Nationale de la Musique est le 21 juin (jour du solstice d'été : nuit la plus courte de l'année), et nous choisissons volontairement une autre date, sachant que beaucoup de communes voisines disposent de budgets supérieurs au notre pour cet évènement.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 24 juin 2017 pour une nouvelle fête de la musique, pour laquelle nous avons d'ores et déjà commandé chaleur et soleil...



Première Fête du Sport



La Commune d'Angresse s'est progressivement dotée d'équipements sportifs de plein air (pelote, tennis, aire de jeux multi sports, fitness, tennis de table, terrain de volley, parcours de santé avec divers agrées). Cela permet à tous les Angressois de pratiquer une activité sportive à moindre coût.

D'autre part, nous comptons maintenant de nombreuses associations sportives sur notre Commune (pelote, tennis, VTT, Randonnée, Gymnastique, Sports de Glisse, Judo, escrime, Folklore Basco-Landais).

Afin de faire connaître aux Angressois, nos équipements et nos associations nous avons organisé le 10 septembre 2016, notre première Fête du Sport, qui s'est déroulée à la Plaine des Sports.

Ce fut une journée très conviviale, passée en famille ou entre amis, où chacun a pu essayer gratuitement les différentes activités sportives proposées. Le casse-croûte du midi préparé par les associations a remporté un vif succès. Les enfants ont participé avec beaucoup d'enthousiasme au questionnaire proposé, et sont tous repartis avec une petite récompense.

Vous pouvez voir ou revoir les images de cette journée sur le site de TV LANDES <http://tvlandes-replay.fr/angresse/reportages-angresse/>

Nous vous attendons nombreux pour la deuxième édition qui aura lieu le samedi 9 septembre 2017.

Fête de Noël

Le Noël des enfants d'Angresse, offert par la Commune, s'est déroulé le 11/12/16. Les enfants ont pu participer à un spectacle théâtral durant lequel ils ont voyagé sur plusieurs continents...

A l'issue du spectacle, le Père Noël ne se fit pas attendre.... ! Il arriva avec ses lutins et fit ensuite la distribution de bonbons.

Tout au long de cet après-midi, l'AAPE a été présente avec la vente de boissons et de gâteaux confectionnés par les parents.



✍ Sabine Brun

Repas des anciens

Le Samedi 12 Novembre 2016, à la salle des fêtes 90 Angressois se sont retrouvés pour le traditionnel repas des Anciens, servi par les élus et un membre du CCAS.

Monsieur le Maire profite de cette occasion pour rappeler les projets de la commune réalisés cette année et ceux à venir.


J.-Claude Dublanc, traiteur sur la Commune, ayant pris sa retraite cette année, nous avons fait appel au restaurant Le Tuquet pour la préparation de ce repas.

Michel, fidèle au poste, est venu animer cette journée, durant laquelle certains ont pu danser ou chanter...

D'autre part, à l'initiative du C.C.A.S, 120 colis de Noël ont été distribués par les élus et les membres du CCAS à ceux qui n'ont pu se joindre à nous pour ce repas de fin d'année.

Cela a été l'occasion de rencontrer la plupart de nos anciens, d'échanger sur leurs préoccupations, et pour certains leurs difficultés.

Un accueil chaleureux a été réservé à tous ces bénévoles.

 Patrice Simonet



Téléthon

Le Téléthon 2016 s'est déroulé sous les meilleurs auspices : temps magnifique, température agréable.

Les différentes activités proposées par les associations, la municipalité et grâce à la participation de nombreux Angressois, nous avons réussi à récolter la belle somme de 3022 Euros...

L'AFM Téléthon remercie tous les participants et les généreux donateurs et vous invite à venir encore plus nombreux pour le Téléthon 2017

Bien amicalement, Michel Travers, coordinateur du Téléthon d'Angresse.



L'AAPE

Le club des 3A

Les mardis et vendredis après-midi, le club des 3A vous accueille, vous les retraités d'Angresse ou d'ailleurs pour partager nos après-midi jeux. (ambiance et convivialité assurées)

Les lundis et mercredis matin (sauf vacances), c'est Dominique qui vous initie à l'informatique et vous promulgue ses bons conseils. Venez nous y rejoindre, c'est gratuit.

La marche, deux fois par semaine et suivant le temps fait partie aussi de notre programme.

Tout au long de l'année vous partagerez nos animations : lotos, repas, goûters, sorties.

Au programme pour 2017 : visite de AUCH, séjour à BORDEAUX, barbecue aux grottes de SARE

Pour nous joindre, vous pouvez appeler le club : 05 58 43 56 08 ou Jeanine : 0558436323

A bientôt
Bien amicalement



L'Association Autonome des Parents d'Elèves continue, cette année encore, de s'investir dans la vie de la commune. Nouveau bureau, nouveaux venus, mais toujours autant d'énergie pour permettre de mener à bien les différents projets. En organisant diverses manifestations, l'AAPE anime l'année scolaire et finance les sorties et activités des enfants de l'école.

L'an dernier, l'association a donc reversé plus de 6000€ à la coopérative scolaire pour le voyage des primaires organisé en Auvergne, mais aussi 1500€ pour permettre aux élèves de maternelle de bénéficier de matériel d'éveil et de motricité. Sans vous, cela n'aurait pas été possible. Nous vous remercions chaleureusement.

Nous remercions aussi la mairie d'Angresse et les employés communaux pour toute l'aide apportée durant l'année écoulée que ce soit avant, pendant ou après les manifestations. L'un des nombreux exemples de ce soutien est la mise à disposition d'un box au sein de la nouvelle Maison des Associations, gage de simplicité dans l'organisation des manifestations et accès aux fournitures.

L'année 2016 a été marquée par le carnaval le 12 mars avec la présence non pas d'un, mais de deux chars lors du défilé et clôturé par un repas dans la salle

des Fêtes. Le traditionnel vide-grenier du 1er mai a été une franche réussite, tout comme la deuxième édition du Trail de l'Ecole Buissonnière du 5 juin, organisée par l'équipe enseignante et auquel a participé l'AAPE. Pour clôturer l'année, dans la cour du groupe scolaire a eu lieu la fête de l'Ecole. De nombreux parents et habitants de la commune s'étaient retrouvés auparavant pour admirer le spectacle des enfants et partager, ensuite, un repas convivial jusque tard dans la nuit.

Cette année, les manifestations organisées seront :

- Samedi 11 mars : après-midi carnaval suivi d'un repas le soir
- Lundi 1^{er} mai : Vide-grenier devant la mairie
- Dimanche 4 juin : Trail de l'Ecole Buissonnière
- Vendredi 23 juin : Fête de l'Ecole

L'association fonctionnant grâce aux bénévoles, toutes les bonnes volontés et coups de main sont les bienvenus. N'hésitez surtout pas à nous contacter et vous joindre à nous lors de nos manifestations pour que nous puissions aider nos enfants tout en profitant de moments chaleureux.

Contact : aapeangresse@gmail.com
Facebook aape Angresse

ACCA

Dans l'horoscope chinois, 2016 était l'année du Singe, nous à Angresse nous étions plus dans un cycle sous l'influence du sanglier. En effet vous êtes de plus en plus nombreux à avoir été victimes de ces nuisibles qui n'hésitent plus à s'approcher au plus près des habitations.

Les chasseurs angressois ont beau multiplier les battues, la bête noire se sédentarise au plus près des maisons rendant sa chasse quasi impossible.

De plus certains milieux comme les barthes du fait du non entretien des ruisseaux deviennent de véritables zones inhospitalières pour l'homme mais de vrais sanctuaires pour les sangliers.

Alors que faut-il faire ???

Le parti pris est de continuer à lutter tout en garantissant la sécurité de chacun.


C'est pourquoi durant les mois de février et de mars de nombreuses battues seront organisées dans la Commune aussi nous vous demandons d'être vigilants et prudents. En effet lors de vos promenades en forêt vous risquez de trouver sur votre route des panneaux de signalisation indiquant qu'une battue est en cours. Ces panneaux sont là pour vous indiquer que

vous pénétrez dans une zone où des tirs risquent d'être réalisés, pour votre sécurité nous vous conseillons vivement de rebrousser chemin.

Mais heureusement la chasse ne se cantonne pas qu'aux battues...Les chasseurs continuent leurs efforts pour entretenir la nature et permettre d'ouvrir certains milieux laissés à l'abandon. Ainsi L'ACCA a fait passer à ses frais une pelle mécanique pour nettoyer les berges du Montbardon en limite de SOORTS, promeneurs et chasseurs pourront désormais profiter de la beauté de ces lieux.

Fin mars 2016 l'ACCA participa au recensement et bagage de bécassines des marais. A l'issue de cette soirée trois de ces petits limicoles furent étudiées, baguées puis relâchées dans la nature enrichissant ainsi la base de données scientifique établie par les techniciens de la fédération des chasseurs des Landes.

Enfin l'ACCA fut ravie de vous accueillir, toujours aussi nombreux, lors du traditionnel repas du chevreuil et le samedi soir des fêtes lors du repas moules frites.

 Le bureau



A.D.A.M.A.I.D.

Association Des Assistantes Maternelles Agréées Inter Départementale
Notre association s'est implantée sur la commune d'Angresse depuis janvier 2015.

Elle regroupe des A.M.A. (Assistants Maternelles Agréées) du département des Landes et leur propose une aide administrative et un soutien pour établir leurs contrats de garde d'enfants.

Nous fournissons un contrat de base et tous les documents nécessaires à l'établissement des contrats de travail, déclaration aux impôts, etc.

Nous faisons partie de la C.C.P.D. Commission Consultative Paritaire Départementale. Cette commission est constituée de membres représentant le département, d'A.M.A. et d'Assistants Familiaux, élus pour 6 ans, qui statuent sur les retraits, les non-renouvellements et les apports de restriction au contenu des agréments.

Nous organisons chaque année deux braderies d'articles pour les enfants de 0 à 16 ans et fonctionnant sur le système de dépôt (uniquement sur inscription) et vente ouvert à tous.

Nos braderie printemps/été et automne/hiver se tiendront les samedis 02 avril et 08 octobre prochains.

Nous organisons également un goûter de Noël réservé aux adhérentes et à leurs invités.

Pour les A.M.A. qui désirent rejoindre notre association ou pour tous renseignements vous pouvez contacter Mme DUPIN au 05 58 43 95 30 ou en envoyant un courriel à adamaidlandes@gmail.com





Association Gymnastique Volontaire AGV

L'Association Gym Volontaire vous propose 2 cours par semaine dans la salle des fêtes derrière la mairie. Ces cours sont dispensés par une animatrice diplômée Nathalie :
Le lundi de 10h30 à 11h30
Le jeudi de 10h30 à 11h30

L'ambiance est conviviale, des activités variées vous sont proposées : cardio, abdos fessiers, travail de tout le corps avec du matériel adapté.

La première séance est gratuite et la cotisation annuelle est de 90€

Vous pouvez prendre contact avec :

- Edith la présidente :
06 19 67 12 61
- Dominique la trésorière :
06 14 28 23 23
- Michèle la secrétaire :
07 82 36 70 15



Androphyne



Container : un tiers lieu à Angresse

Container a ouvert ses portes en juin 2016, et est fréquenté quotidiennement par des télétravailleurs et des artistes du territoire et d'ailleurs. Des événements réunissant culture et valeurs de l'économie sociale et solidaire y sont régulièrement proposés en partenariat avec des acteurs locaux (associations et entreprises) : after work tournois de fléchettes, vide grenier-journée loto « de l'art ou du cochon », atelier permaculture, concerts, performances...

L'équipe artistique ANDROPHYNE installée dans les Landes depuis 1998, porte ce projet avec engagement et passion.

CONTAINER, espace de création partagé C'est quoi ?

Un tiers-lieu Un lieu d'infusion, un lieu d'innovation.

Un lieu de rencontre, de partage de compétences, un assemblage entre différents secteurs d'activité qui traditionnellement ne travaillaient pas ensemble.

Un lieu de 200 m² dans un cadre insolite, composé d'un espace de coworking en open space destiné aux télétravailleurs (graphiste, traducteur, webmaster, chargé de communication...), une salle multifonction dédiée à l'accueil d'artistes touches

à tout, un espace d'archivage et une salle de réunion.

Une initiative d'artistes au contact d'autres professionnels, fondée par le désir, voire l'urgence ressentie d'une nouvelle confrontation à la réalité.

Parce que la « création » est multiple, c'est de cette diversité d'horizons professionnels que se nourrit le projet « Container ».

TELETRAVAILLEURS d'ANGRESSE ! venez découvrir ce nouveau lieu de fabrique hors du commun tout près de chez vous et rompre l'isolement au travail, développer votre activité dans un environnement créatif !

Il reste encore quelques bureaux disponibles.

■ **BIG UP** : Votre bureau à temps plein : 120 €/mois

■ **STAND UB** : Votre bureau à mi temps : 7€/mois

■ **ONE SHOT** : votre bureau à la journée : 10 €€

Visite sur RDV

CONTAINER : 1076 route de Capbreton à ANGRESSE (derrière l'entreprise Les-piauq)

Facebook : www.facebook.com/lecontainer/
Courriel : container@androphyne.com

Comité des Fêtes

En 2016 le comité entraîné par Jean, Maxime et Théo a assuré ou participé avec succès à différentes manifestations qui font vivre notre commune (Garbure, Braderie, Omelette de Pâques, Mayade, Fête de la musique, Tournée des bouquets, fête du village, Soirées...) Nous retiendrons que nos fêtes à l'image de nos manifestations sont une véritable réussite et attirent de plus en plus de monde. Environ 1200 personnes viennent profiter de notre repas le vendredi soir des fêtes. Vous pouvez voir ou revoir les images de la journée de jeux et de dégustation sur le site de TV LANDES : <http://tvlandes-replay.fr/video/fetes-dangresse-journee-de-jeux-et-de-degustation/>

Pour 2017, nous souhaitons rester fidèles à ce que représente le comité : la bonne humeur, le partage, la convivialité. Une présidence qui rajeunit encore cette année : Maxime quitte la présidence laissant donc la place au duo Jean et Théo, qui seront accompagnés d'un bureau motivé ce qui est de bon augure. Nous voulons pérenniser ce qui plaît et proposer des nouveautés. Il est très important pour nous, de créer une vraie dynamique autour de cette association.


Nous remercions sincèrement tous les bénévoles, les artisans, les commerciaux, la municipalité et tous ceux qui participent de quelque manière à la vie de notre association.

A très bientôt
Fêtes 2017 14/15/16 Juillet.



Mayade

Tout d'abord merci au comité des fêtes et au conseil municipal d'avoir permis une année de plus l'organisation de la « mayade ». Ces quelques mots pour rassurer ceux qui en doutaient, nos jeunes aiment leur village et les traditions qui permettent le maintien de la convivialité. Cette classe 97 a fait preuve de solidarité, d'esprit de groupe, de maturité, de dynamisme et d'éducation. Ils ont des valeurs d'antan et d'aujourd'hui.

 La marraine



Anglisse

L'association Anglisse, créée en 2012, est une Association ayant pour objet de développer l'initiation et la découverte des sports de glisse sur la commune d'Angresse et celles environnantes, tout au long de l'année et des saisons.

Cette association est ouverte aux familles, enfants et adultes désireux de découvrir le ski, snowboard, surf, bodysurf, Stand Up Paddle, Pirogues Hawaïennes, Wakeboard et Ski Nautique, en groupe et profiter de tarifs associatifs négociés.

Cette Saison hiver, nous vous proposons les dates de sorties et les tarifs suivants sur les forfaits, les locations de matériel et le trajet en bus collectif (Reprendre texte du dossier en PJ). Un week-end complet de ski est prévu à la Pierre Saint Martin. Pour toute info contact par email à asoanglisse@gmail.com

Les sorties Ski/Snow ANGLISSE

Sorties Ski prévues pour 2017 sur Gourette

1. Samedi 14 Janvier 2017
2. Samedi 28 Janvier 2017
3. Samedi 11 Février 2017
4. Samedi 11 Mars 2017
5. Samedi 18 mars 2017 (Sortie Pic du midi Freeride)
6. Samedi 23 Mars 2017
7. Samedi 8 Avril 2017.

Tarifs Adhésions année 2017 :
25€ famille, 10€ adulte seul et 5€ enfant.

Tous les dépassements de tarifs font le programme de sorties. Maximum: 8 à 10 ans & jours, avant d'être sortis.

Les tarifs Skis associatifs 2017

Tarif Forfait Association Ski Gourette :

- Forfait Enfants (5 à 17 ans) : 7 € par jour
- Forfait Adulte (18 ans et +) : 33 €
- Tarif association : 3 € par personne et par jour.
- Tarif Forfait adhésif : 20€ enfants (10€) + enfant pour plus de 10 enfants). Uniquement pour adhésifs.

Tarif location matériel Ski/Snow :

- Pack Ski enfants jusqu'à 1000 (Skis/batons/casque et chaussures) : 5 €
- Pack Ski enfants jusqu'à 13 ans (Skis/batons/casque et chaussures) : 8 €
- Pack Snowboard Complet jusqu'à 13 ans (Snowboard/casque) : 10€
- Pack Ski adultes complet : 10 € (casques inclus et 15 € pour un pack performance)
- Pack Snowboard Complet Louer adultes 12€
- Et équipement 30% sur toute la gamme de location du magasin.

Tarif Bus transport collectif :

- 14 adulte 15 €
- Coûtant 12 €
- 14 enfant 9 €
- 12ème enfant 5 €
- 12ème enfant gratuit

Tous les règlements (sauf location matériel) doivent être effectués à l'entrée de l'Association ANGLISSE et déposés à la caisse d'ANGLISSE ou directement au bus.

Escrime



Le club d'escrime Côte Sud Escrime 40 propose des cours à la salle des fêtes d'Angresse le mardi soir de 17h45 à 19h pour les plus jeunes et de 19h à 21h pour les ados et les adultes débutants et confirmés. L'escrime est une discipline rigoureuse, élégante qui permet à chacun de développer des capacités sportives mais également de travailler sur la gestion des émotions.

N'hésitez pas... essayez !

Renseignements au 07 70 00 45 70 ou escrime40@gmail.com

<https://www.facebook.com/cse40/>

Groupe folklorique

Le Groupe Basco Landais vous connaissez ?

Bien sûr que oui puisque vous avez pu nous voir évoluer lors de la fête du sport à Angresse tant en échasses qu'en Danses Basques. Ceci dans une ambiance chaleureuse car c'est une joie de danser ensemble. Nous vous invitons ainsi que vos enfants à venir nous rejoindre et pourquoi ne pas vous inscrire !

Tél : 06 88 47 72 40



Angresse Sports Pelote Basque



Pelote finale tournoi Saint-Pierre-Miquelon 2016

Effectifs 2016 :

- Poussins : 7
- Juniors : 6
- Seniors Filles : 6
- Seniors Garçons : 21
- Total : 40

Résultats sportifs 2016 :

Thomas Capdo et Mathieu Skowronek

- Champion des Landes : paleta gomme pleine trinquet
- Vice-Champion de France : paleta gomme pleine trinquet

- Champion des Landes : paleta gomme creuse trinquet

Thomas Capdo et Kévin Canalis

- Vice-Champion des Landes : paleta gomme pleine place libre

Mathieu Boulon et Rémy Carrère

- Vice-Champion des Landes : paleta gomme pleine place libre
- Vainqueur de la semaine basque à St Pierre et Miquelon : paleta gomme pleine place libre

Guillaume Martins et Rémy Carrère

- Champion de France : paleta gomme pleine mur à gauche



Pelote finale Landes PG PL 2016

Sections clubs

■ Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets

Mardis - Mercredis - Jeudis
De 17h à 19h
Mur à Gauche Bénesse Marenne
Trinquet Soorts
Laurent PIQUET (BE)
Christophe DE ELIZONDO (BE)
40€/an
Licence sportive

■ Adultes confirmés

Prendre contact avec Denis CANALIS
06 27 95 46 97
55€/an
Licence sportive

Contacts Club : Denis CANALIS
06 27 95 46 97

Manifestations prévues

- Vide grenier
 - Tournoi intercommunal
 - Fête de la Pelote avec le repas au fronton
 - Tournoi « poussinade » pour les enfants de l'Ecole d'Angresse
- ANGRESSE SPORT PELOTE BASQUE est un Club sportif (nombreux titres de Champions de France et des Landes) mais aussi et avant tout, une ASSOCIATION.

Le club et ses joueurs seraient heureux d'accueillir toutes les personnes qui voudraient découvrir l'univers de la Pelote Basque tant sur le plan loisir que sportif.

De plus, grâce aux efforts et aux projets de la Municipalité, nous serons dotés

d'un Mur à Gauche, horizon 2018-2019
Cet équipement nous permettra de proposer une activité sportive toute l'année avec des spécialités diversifiées.

Nous vous attendons en espérant partager avec vous, les plaisirs d'un sport ou loisir traditionnel au sein d'une association dynamique.

Le Club remercie :

- la Mairie pour son aide, son écoute et sa volonté pour faire avancer notre Club.
- Nos nombreux partenaires qui nous aident financièrement
- Les Clubs de Pelote de Bénesse Marenne et Seignosse pour la mise à disposition des installations pour les Ecoles de Pelote
- Toutes les personnes qui répondent présentes lors de nos manifestations.

A très bientôt sur le bord de la Cancha et bonne année 2017 à tous.

Pelote finale France MG PG 2016 1^{ère} seriePelote Finale Landes PG PL 2016 1^{ère} serie

Calendrier des manifestations à retenir pour 2017

■ **25/02**

Repas du chevreuil des chasseurs

■ **11/03**

Carnaval de l'AAPE

■ **18/03**

LOTO road'n roses

■ **01/04**

Repas du Comité des fêtes

■ **07/04**

Braderie ADAMAID

■ **15/04**

Tournoi de poker

■ **01/05**

Vide grenier de l'AAPE

■ **27/05**

Soirée théâtre

■ **04/06**

Trail de l'école buissonnière

■ **10/06**

Fête du TENNIS

■ **23/06**

Kermesse de l'école

■ **24/06**

Fête de la musique

■ **14/15/16 juillet**

FETES LOCALE

■ **09/09**

Fête du sport

■ **30/09**

Braderie ADAMAID

■ **14/10**

Repas mains nues PELOTE

■ **04/11**

Braderie de jouets ADAMAID

Poker Landes



C'est dans l'optique de promouvoir ce jeu de cartes dans un cadre ludique, éducatif et convivial en favorisant l'apprentissage du jeu et de ses stratégies que l'association Poker Landes a été créée en 2012. L'adhésion est fixée à 35€ par an. Venez-vous imprégner de ce jeu où se mêlent : la volonté, l'intelligence, le « ça passe ou ça casse », le « coup de bol salvateur » et son pendant « le bad beat* », le « in your face** » et la liberté. En un mot : un condensé de la vie.

Les réunions ont désormais lieu à la Maison des Associations à partir de 20h30 les trois premiers mardis de chaque mois et vous êtes cordialement invités à venir nous rejoindre. Ces tournois permettent d'établir un classement mensuel pour gagner un ticket d'une valeur de 50€ Sur l'année, toutes les dates sont comptabilisées afin d'établir un classement annuel,

avec des lots à la clé.

Poker Landes, c'est aussi l'organisation de tournois ouverts à tous, que ce soit pour le compte de l'association, mais aussi d'autres structures (club de handball de Saint-Paul-lès-Dax, AFM Téléthon, etc.). Ce sont en moyenne, plus de 40 joueurs qui se retrouvent lors de ces soirées.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter madame la Présidente Betty Genot au 06.62.47.11.42 ou visiter le site internet www.pokerlandes.fr

* expression en anglais qui désigne un coup au poker qui est perdu alors qu'il semblait être acquis sans le moindre problème.

** en pleine figure

Tennis Club

Nous avons récemment fêté l'inscription de notre 101ème membre.

65 enfants composent l'école de tennis et se répartissent en 8 groupes.

Nos terrains accueillent 3 heures par semaine de temps d'activités périscolaire.

Les adultes sont toujours aussi assidus et volontaires puisqu'une dizaine d'hommes et autant de femmes prennent des cours collectifs chaque semaine.

En compétition, notre équipe Messieurs a connu le contrecoup de la montée en division supérieure ; nos adversaires, souvent mieux classés et plus expérimentés, ne nous

ont pas épargnés ; l'expérience, parfois douloureuse, nous rendra plus fort pour les prochains championnats.

Chez les jeunes, il faut signaler les bons résultats en individuel de Martin FLORINDA et Maxence SAINT ANDRE, et les débuts prometteurs en équipe (Championnat des Landes filles 12 ans) de Loan ALEXANDRE et Orane POMMIERS.

Les dames sont moins compétitrices ; peut être est-ce dû au format des rencontres difficilement conciliable avec leurs nombreuses occupations, notamment domestiques.

Les comptes sont toujours à l'équilibre : L'accroissement année après année du

Association des Randonneurs d'Angresse

Pour sa deuxième année d'existence l'Association des Randonneurs d'Angresse a poursuivi et diversifié ses activités. Tous les mardis, c'est presque une vingtaine de marcheuses et marcheurs qui se retrouvent pour aller explorer les chemins forestiers ou pyrénéens.

En 2016, 40 randos de la journée de 18 à 20 km ou de la demi-journée de 13 à 15 km ont été réalisées permettant de parcourir un peu plus de 700 km. Nos

randos sont, en vérité, à la portée de tous ceux qui veulent se faire plaisir en effectuant un petit effort physique.

Deux activités particulières ont marqué la saison. Tout d'abord, l'ascension de la rhune à partir de Sare, en début d'été, dans un brouillard ne permettant pas de voir à plus de 10 mètres. Seul, en fin d'ascension, le bruit du petit train nous guidait vers le sommet.

Heureusement un bon repas nous atten-

dait au chaud dans une Venta.

Ensuite, un séjour de 48 h, en début d'automne, nous a permis de découvrir le paysage stupéfiant du « désert » des Bardenas où ont été tournés, en leur temps, de nombreux westerns.

Autant d'occasions de faire de belles photos ensuite commentées et organisées dans des diaporamas humoristiques et musicalisés par notre artiste en informatique Nathalie.

Ainsi au caractère sportif de nos randos s'ajoutent la joie de se retrouver, de découvrir des chemins et des paysages insoupçonnés, de se forger de beaux souvenirs, de partager de vrais instants d'amitié et de convivialité lors des pique-niques, dans les petits restaurants de la région ou encore lors de soirées animées par notre Guitariste et Chanteur Serge.

Oui, l'Association des Randonneurs d'Angresse se porte bien et participe aux activités initiées par d'autres associations ou par la commune. Elle ne demande qu'à vous accueillir car ne l'oublions pas, la marche c'est bon pour la santé... et le moral.



nombre d'heures d'enseignement dispensées aux enfants est la charge la plus lourde pour le club.

Les subventions sont beaucoup moins évolutives mais quand on bénéficie d'investissements publics comme ceux qui sont en cours, on ne peut pas se plaindre.

Heureusement, nos partenaires continuent pour la plupart à nous soutenir et même se font plus nombreux ; grâce en particulier aux efforts de Sylvie, notre monitrice, et Anne-Marie, notre aide monitrice, presque aussi douées pour le marketing que pour

l'enseignement du tennis. Des idées d'investissement en matériel sont dans l'air (panneaux de score, balles, machine à corder, etc...) ; nos décisions dépendront surtout de la générosité de nos mécènes...

Le montant de la cotisation de membre n'augmente que pour tenir compte de l'inflation régulière du coût des licences que le club reverse à la FFT.

Enfin, les travaux de construction du terrain couvert ont démarré ; nous ne tarderons plus à disposer de moyens optimum, que

certain clubs possèdent depuis longtemps et n'apprécient même plus, avec la certitude de pouvoir assurer les cours sur place quelque soit le temps, recevoir régulièrement et dignement les équipes adverses, passer de bons moments dans un club house que nous aménagerons et d'organiser un tournoi dans les meilleures conditions.

A bientôt sur les courts !

Trail de l'école buissonnière

L'association de l'École Buissonnière a pour objectif de financer des projets pédagogiques pour les élèves de l'école. Pour la troisième année consécutive, les enseignants, aidés de l'AAPE, des parents d'élèves, de la municipalité et du club de VTT « Les copains d'abord », organisent un trail le dimanche 4 juin à Angresse. Au programme: deux courses de 11 et 21 km, deux marches de 5 et 10 km, un parcours d'orientation pour les enfants, un stand kiné / ostéo pour la récupération, et une buvette animée avec boissons et repas chauds. Le ticket de tombola remis lors de l'inscription permet de gagner de nombreux lots, et les gagnants des courses se verront récompensés par de beaux cadeaux.

Cette année le trail fait partie du challenge landais des courses nature et trail. Cette édition permettra de financer, entre autres, une partie du séjour pour tous les élèves du CP au CM2, à Toulouse et Carcassonne en 2017/2018.

Une excellente journée à passer en famille ou entre amis !



Les Copains d'Abord VTT



Le club organise chaque dimanche matin une sortie locale en VTT de 2 à 3 heures. Le départ est donné à 9h00 sur le parking de la mairie.

Le nombre de participants à ces sorties est variable selon les activités de chacun et de l'état de forme relatif à l'activité noctambule de la veille. Ouvert à toutes et à tous, le but de ces sorties est de se faire plaisir en pleine nature enviro-nnante, le tout dans la bonne humeur. Aucune notion de compétition ne nous habite.

Pour tous renseignements :
lescopainsdabordvtt@sfr.fr
ou 06-15-40-89-08

Cette année écoulée a été marquée par plusieurs événements.

Comme il est maintenant de tradition, une seule manifestation a été prise en charge par l'intégralité des membres de l'association, à savoir la randonnée estivale et campagnarde des fêtes du village. Je pense que les personnes y ayant participé ont apprécié le déroulement.

Quelques sorties à des randonnées dans les villages alentours ont vu la présence de certains de nos licenciés. Les autres rendez-vous

particuliers durant la saison ont été organisés à titre individuel par certains membres du club. Dans l'ordre chronologique nous

avons donc pu apprécier en premier lieu au mois de février la traditionnelle Dela-nuit menée de main de maître par Michel, son épouse et ses co-organisateurs. Nous avons participé au mois de mars à la tenue du stand des associations d'Angresse et à la Braderie de Soorts. S'en suivit au mois de mai l'incontournable Angressoise dont Tomtom, Michel et leurs épouses en sont les instigateurs. Au mois de juin quelques personnes ont donné un coup de main à l'organisation du trail de l'école buissonnière ce qui a permis de rapporter quelques euros au bénéfice des élèves de l'école d'Angresse pour l'organisation d'un voyage scolaire. Au mois de septembre deux événements, le premier a vu notre participation à la première fête du sport organisé par la municipalité et un week-end a été organisé dans le Gers, week-end pauvre en quantité de participants mais riche en qualité. Toutes ces initiatives personnelles de grande qualité resteront pour tous gravé dans leur mémoire et reflète à merveille la bonne entente et la franche camaraderie qui règne au sein de notre association. Pour cela je remercie tous les participants et surtout les organisateurs, qui ont su nous donner tous ces plaisirs et nous souhaitons qu'une seule chose, que cela perdure tout au long de cette nouvelle année.



Deux sportifs Angressois invités sur l'archipel de Saint Pierre et Miquelon

Rémy Carrère, Mathieu Boulon, on ne vous présente plus : le club de Pelote d'Angresse a rapporté vos exploits dans tous les bulletins municipaux de ces dernières années.

En août 2016 vous avez participé à la semaine Basque à Saint Pierre et Miquelon. Pouvez-vous nous aider à situer ce petit territoire Français ?

L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon est situé dans l'Atlantique Nord-Ouest à 25 kms des côtes de Terre-Neuve, face au Canada. 4 750 km nous séparent de cet archipel définitivement français depuis 1816.

Et si loin de notre région, ils connaissent et pratiquent la pelote Basque ?

La pelote basque est un sport bien ancré sur cet archipel. Saint Pierre est doté d'un fronton place libre, le Zazpi, édifié en 1906. Depuis 2010, un trinquet jouxte la Maison Basque et accueille les pelotaris en toute saison. La Ligue de la Pelote Basque de Saint Pierre, aidée par la FFPB, veut fédérer son public et propose des entraînements de qualité animés par des référents diplômés.

La semaine Basque, de quoi s'agit-il ?

C'est une Fête Basque qui a lieu la 3ème semaine du mois d'août. Durant cette semaine, s'enchaînent des parties de pelota

gomme pleine toutes catégories, des animations par des musiciens venant du Pays Basque mais aussi des démonstrations de jeux typiquement basques comme le lever de pierre, le lever d'enclume ou encore le sciage de troncs... Le week-end clôture ces manifestations avec les finales des parties de pelota (Hommes et femmes), les jeux de la Force Basque pour enfants et adultes, et une restauration sur la place du Fronton avec des plats gastronomiques basques et un grand bal populaire.

Comment se fait-il que les Saint-Pierrais et Miquelonnais vous aient invités ?

Chaque année une équipe de 1ère série des landes ou du pays basque est invitée. Cette année 2 équipes des landes ont été conviées ; une équipe masculine et une équipe féminine. Ce sont tous les ans des équipes différentes qui sont invitées

Quels souvenirs en gardez-vous ?

Nous en gardons de très bons souvenirs autant sur le plan sportif que sur le plan humain. Les gens sont très accueillants très bon esprit festif, prise en charge totale pendant 10 jours découverte de l'île, pêche à la langouste, sortie en mer au milieu des baleines... Tous les jours parties de pelote et le soir dégustation des plats régionaux...

Ces 10 jours passés loin de chez nous resterons inoubliables



À notre disposition sur notre commune

Des services

Pour les 0 – 3 ans, une quinzaine d'assistantes maternelles agréées exercent sur Angresse. Vous trouverez la liste de ces professionnelles sur le site Internet du Conseil Général <http://www.landes.org/assistantes-maternelles-agreees>

Pour les enfants scolarisés (qui auront 3 ans avant le 31/12), un service d'accueil avant et après la classe est ouvert dans l'enceinte du groupe scolaire Jean Cazenave, dès 7h30 et jusqu'à 19 heures. Des repas préparés par le Pôle Culinaire à Seignosse permettent aux enfants de déjeuner sur place. L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est ouvert tous les mercredis, et pendant les vacances (sauf Noël et dernière semaine d'août) ;

Pour les collégiens et les lycéens, deux arrêts de bus -place de la Pépinière et à La Marquèze- Le matin, bus pour le lycée de Tyrosse vers 7h30, retour 18h10 et bus pour les collèges de Capbreton et de Tyrosse vers 8h00 avec un retour vers 17h20 (horaires disponibles sur le site de la RDTL : <http://www.rdtl.fr>)

Pour les personnes âgées, handicapées ou de retour d'hospitalisation, sachez qu'il est possible de faire livrer des repas préparés par le Pôle Culinaire. Nous avons également un service de taxi-médicaments pour les Angressois qui ne peuvent se déplacer jusqu'à la pharmacie. Une prestation de téléalarme peut également être mise en place pour les personnes isolées.

Des loisirs

Les RAM sont des lieux de rencontre et d'échange pour les assistantes maternelles et les petits dont elles ont la garde. Les « Nounous » d'Angresse amènent les enfants une fois par semaine dans un local qui leur est dédié à la crèche d'Hossegor, en attendant d'avoir un RAM sur la Commune ;

Activités sportives : Escrime - Fitness - Gymnastique volontaire - Judo – Pelote Basque - Randonnée – Sports de glisse - Tennis- VTT - (voir les divers articles rédigés par les Présidents de ces associations), Equitation, Pilate, Yoga,

Activités culturelles : Poker – Peinture sur soie

Ou activités pour partager des moments plus festifs en rejoignant le Comité des Fêtes et l'Association des Parents d'Elèves, l'ACCA ;

Et à partir de 60 ans, les 3A (membres de l'Association des Anciens d'Angresse) se retrouvent certains après-midi dans leur local, pour faire des jeux, des goûters, organiser des sorties...

De nombreux commerces à deux pas de chez nous :

Primeur - Boulangeries, Pâtisseries - Rôtisserie - Traiteurs - Supérette - Restauration traditionnelle et rapide - Coiffeur - Agent immobilier - Antiquaire - Garages automobiles - Serres - Bar, Tabac, Loto...

Nous avons également la chance d'avoir un bureau de poste qu'il faut utiliser (même si les horaires d'ouverture ne sont pas toujours adaptés à nos horaires), si nous voulons le conserver sur notre Commune.

Sans oublier, toujours à deux pas de chez nous, un grand nombre d'artisans et de professionnels de la santé.



Yégo

Le réseau de transport en commun Yégo a été mis en place en Août 2014 par la Communauté de Communes Marenne-Adour-Côte-Sud

Ainsi 3 lignes sillonnent le territoire pour faciliter les déplacements entre les communes et aussi participer à préserver notre environnement et la qualité de vie.

La commune d'Angresse est desservie par la Ligne 1 allant de Saint-Vincent-de-Tyrosse à Labenne.

Deux Arrêt de Bus sur notre commune :

- La Zone d'Activités du Tuquet
- La Mairie

Tarifs attractifs : 1 ticket = 1 euro
Carte 10 tickets = 4 euros

Des abonnements sont aussi proposés
Possibilité de voyager avec son vélo sans surcoût

Vous pouvez acheter vos titres de transport à la Boulangerie pâtisserie LE DELICE DE CLARA sur Angresse, ou dans les Offices de Tourisme sur le territoire de Macs.

Labenne → Saint-Vincent de Tyrosse

Arrivée à Labenne - Gare SNCF en provenance de :		Du lundi au vendredi										Samedi				
BISSONNE (voies TER)	DAK (voies TER)	06:33	07:44	07:42	13:13	13:43	17:46	18:46	07:46	08:12	13:43					
Jours de fonctionnement (sauf jours fériés)																
LABENNE - Gare SNCF		06:30	07:56	09:56	12:58	13:56	14:50	14:56	17:56	18:00	19:20	07:58	08:56	09:56	12:56	14:30
LABENNE - Charais de Gualle		06:31	07:56	09:56	12:58	13:56	14:42	14:56	17:56	18:00	19:00	07:54	08:56	09:56	12:56	14:31
LABENNE - Foyer		06:52	07:57	09:57	12:57	13:57	14:42	14:57	17:57	18:00	19:00	07:57	08:57	09:57	12:57	14:32
LABENNE - L'Oratoire		06:53	07:58	09:58	12:58	13:58	14:50	14:58	17:58	18:00	19:00	07:58	08:58	09:58	12:58	14:33
CAPTATION - La Chapelle		06:57	08:02	10:02	12:13	14:02	14:47	14:12	17:12	18:09	19:07	08:02	09:02	10:02	12:12	14:37
CAPTATION - Eglise		06:58	08:03	10:03	12:14	14:03	14:49	14:13	17:13	18:10	19:08	08:03	09:03	10:03	12:13	14:38
CAPTATION - Gare routière		06:59	08:04	10:04	12:15	14:04	14:50	14:14	17:14	18:11	19:09	08:04	09:04	10:04	12:14	14:39
CAPTATION - Ecole		07:23	08:08	10:08	12:21	14:08	14:43	14:18	17:18	18:15	19:13	08:08	09:08	10:08	12:18	14:43
CAPTATION - La Bourne (Auds/Marival Lucien)		07:54	08:09	10:09	12:22	14:09	14:54	14:19	17:19	18:14	19:14	08:09	09:09	10:09	12:19	14:44
CAPTATION - Collège Jean Rostand		07:55	08:10	10:10	12:23	14:10	14:55	14:20	17:20	18:15	19:15	08:10	09:10	10:10	12:20	14:45
HOSSÉGOR - Office de Tourisme		06:35	07:10	08:15	10:15	12:35	14:15	16:11	16:25	17:25	18:20	08:15	09:15	10:15	12:25	14:50
HOSSÉGOR - Ecole		06:37	07:12	08:17	10:17	12:37	14:17	16:13	16:27	17:27	18:22	08:17	09:17	10:17	12:27	14:52
HOSSÉGOR - Aulot		06:38	07:13	08:18	10:18	12:38	14:18	16:14	16:28	17:28	18:23	08:18	09:18	10:18	12:28	14:53
SOORTS - Siquart		06:40	07:15	08:20	10:20	12:32	14:20	16:16	16:30	17:30	18:25	08:20	09:20	10:20	12:30	14:55
SOORTS - Néobert (Rue des Charpentiers)		-	-	08:24	10:24	-	14:24	-	14:34	-	18:29	-	08:24	-	10:24	-
BEAUMON - Ecole		-	-	08:30	10:30	-	14:30	-	14:40	-	18:35	-	08:30	-	10:30	-
SALBON - Pommé de Pin		-	-	08:34	10:34	-	14:34	-	14:44	-	18:39	-	08:34	-	10:34	-
SALBON - Mairie		-	-	08:35	10:35	-	14:35	-	14:45	-	18:40	-	08:35	-	10:35	-
ANGRESSE - Mairie		06:43	07:18	-	-	12:36	-	16:18	-	17:33	-	19:28	-	09:23	-	12:33
ANGRESSE - ZA du Tuquet		06:44	07:21	-	-	12:38	-	16:21	-	17:36	-	19:31	-	09:24	-	12:34
SAINTE-VINCENT-DE-TYROSSE - Bouron		06:50	07:25	08:41	10:41	12:42	14:41	15:26	16:51	17:40	18:46	19:26	08:41	09:30	10:41	12:40
SAINTE-VINCENT-DE-TYROSSE - Gare SNCF		06:52	07:27	08:43	10:43	12:44	14:43	15:28	16:53	17:42	18:48	19:28	08:43	09:32	10:43	12:42
SAINTE-VINCENT-DE-TYROSSE - Mairie		07:28	08:44	10:44	12:47	14:44	15:32	16:54	17:43	18:49	-	-	08:44	09:33	10:44	12:43
SAINTE-VINCENT-DE-TYROSSE - Gaudouze		07:31	-	09:47	12:49	14:47	15:36	16:57	17:46	18:52	-	-	08:56	09:47	10:56	12:52
SAINTE-VINCENT-DE-TYROSSE - Biary		07:32	-	09:48	12:48	14:48	15:37	16:58	17:47	18:53	-	-	08:57	09:48	10:48	12:47
SAINTE-VINCENT-DE-TYROSSE - Lysle		07:35	08:47	10:51	12:54	14:51	15:40	17:01	17:50	18:56	-	-	08:47	09:40	10:51	12:50

Départ de Saint-Vincent-de-Tyrosse - Gare SNCF à destination de :

BISSONNE (voies TER)	07:52	08:03	09:24	13:32	14:15	14:59	18:01	19:02	09:24	13:32
DAK (voies TER)	07:51	07:57	09:37	13:26	14:09	14:53	17:15	17:59	18:59	13:26

* Les correspondances TER sont données à titre indicatif. Veuillez vous informer auprès de la SNCF sur les conditions de jours de circulation.

Saint-Vincent de Tyrosse → Labenne

Arrivée à Saint-Vincent-de-Tyrosse - Gare SNCF en provenance de :		Du lundi au vendredi										Samedi			
BISSONNE (voies TER)	DAK (voies TER)	06:00	07:00	08:36	13:25	14:58	17:58	18:58	07:58	09:23	13:22				
Jours de fonctionnement (sauf jours fériés)															
SAINTE-VINCENT-DE-TYROSSE - Lycée		07:40	10:03	12:14	13:31	14:06	17:06	18:06	19:06	08:00	09:00	10:00	12:14	13:31	17:06
SAINTE-VINCENT-DE-TYROSSE - Biary		07:41	10:04	12:17	13:33	14:01	17:01	18:01	19:01	08:01	09:01	10:01	12:17	13:32	17:01
SAINTE-VINCENT-DE-TYROSSE - Gaudouze		07:42	10:05	12:18	13:35	14:07	17:07	18:07	19:07	08:02	09:02	10:02	12:18	13:33	17:07
SAINTE-VINCENT-DE-TYROSSE - Mairie		07:45	10:08	12:21	13:40	14:10	17:10	18:10	19:10	08:05	09:05	10:05	12:21	13:36	17:10
SAINTE-VINCENT-DE-TYROSSE - Gare SNCF		06:06	07:10	07:47	10:10	12:23	13:42	14:12	17:12	18:12	19:12	08:07	09:07	10:10	12:23
SAINTE-VINCENT-DE-TYROSSE - Bouron		06:07	07:12	07:49	10:12	12:25	13:45	14:14	17:14	18:14	19:14	08:08	09:08	10:12	12:25
ANGRESSE - ZA du Tuquet		07:14	-	-	-	13:48	-	17:16	18:16	-	-	09:11	-	13:42	
ANGRESSE - Mairie		07:14	-	-	-	13:51	-	17:18	18:18	-	-	09:13	-	13:44	
SALBON - Mairie		06:12	-	07:54	10:17	12:30	-	16:19	-	19:19	08:13	-	10:16	12:29	-
SALBON - Pommé de Pin		06:13	-	07:55	10:15	12:31	-	16:20	-	19:20	08:14	-	10:17	12:30	-
BEAUMON - Gaudouze		06:16	-	07:58	10:21	12:34	-	16:23	-	19:23	08:17	-	10:20	12:33	-
SOORTS - Néobert (Rue des Charpentiers)		-	-	08:02	10:25	12:38	-	16:27	-	19:27	08:21	-	10:24	12:37	-
SOORTS - Siquart		06:21	07:18	08:04	10:27	12:40	13:55	16:29	17:30	18:20	19:20	08:23	09:15	10:26	12:30
HOSSÉGOR - Aulot		06:23	07:20	08:06	10:29	12:42	13:56	16:31	17:32	18:22	19:21	08:25	09:17	10:28	12:31
HOSSÉGOR - Ecole		06:25	07:22	08:08	10:31	12:44	13:59	16:33	17:34	18:24	19:23	08:27	09:19	10:30	12:34
HOSSÉGOR - Office de Tourisme		06:27	07:25	08:11	10:34	12:47	14:01	16:34	17:37	18:27	19:26	08:30	09:22	10:33	12:36
CAPTATION - Collège Jean Rostand		06:29	07:27	08:13	10:36	12:49	14:03	16:36	17:39	18:29	19:28	08:32	09:24	10:35	12:38
CAPTATION - La Bourne (Auds/Marival Lucien)		06:30	07:28	08:14	10:37	12:50	14:04	16:37	17:40	18:30	19:29	08:33	09:25	10:36	12:39
CAPTATION - Ecole		06:31	07:30	08:16	10:39	12:52	14:06	16:41	17:42	18:32	19:31	08:35	09:27	10:38	12:41
CAPTATION - Gare routière		06:34	07:35	08:22	10:45	12:58	14:10	16:43	17:46	18:36	19:35	08:41	09:33	10:42	12:41
CAPTATION - Eglise		06:35	07:37	08:23	10:46	12:59	14:12	16:48	17:49	18:39	19:38	08:42	09:34	10:43	12:42
CAPTATION - La Chapelle		06:37	07:39	08:25	10:48	13:01	14:14	16:50	17:41	18:41	19:40	08:44	09:36	10:47	12:43
LABENNE - L'Oratoire		06:41	07:43	08:29	10:52	13:05	14:19	16:54	17:45	18:45	19:44	08:48	09:40	10:51	12:44
LABENNE - Foyer		06:43	07:45	08:31	10:54	13:07	14:21	16:54	17:47	18:47	19:46	08:51	09:43	10:54	12:47
LABENNE - Charais de Gualle		06:44	07:46	08:32	10:55	13:08	14:22	16:57	17:48	18:48	19:47	08:52	09:44	10:55	12:48
LABENNE - Gare SNCF		06:48	07:47	08:33	10:56	13:09	14:23	16:58	17:49	18:49	19:48	08:53	09:45	10:56	12:49

Départ de Labenne - Gare SNCF à destination de :

BISSONNE (voies TER)	07:14	08:13	13:44	13:31	14:12	19:14	13:44
DAK (voies TER)	07:14	08:13	13:44	13:31	14:12	19:14	13:44

* Les services YÉGO sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et en travail roulant.

Petit rappel réglementaire et législatif

Afin de respecter nos voisins, veillons à :

- Utiliser les engins bruyants (tondeuses, tailles haies, tronçonneuses, et tous engins à moteur)
 - les jours ouvrables entre 8h30 et 12h00, ou 14h00 et 19h30
 - les samedis entre 9h00 et 12h00 ou 15h00 et 19h00
 - les dimanches et jours fériés entre 10h00 et 12h00.
- Ne pas laisser nos végétaux envahir le voisinage en coupant par exemple nos haies à 2 mètres de hauteur et au ras du domaine public.
- Apporter nos déchets de jardinage, ou de chantier à la déchetterie, ainsi que tout objet encombrant ne pouvant être jeté dans les containers.
- Ne pas brûler les déchets, y compris végétaux.
- Ne pas laisser son chien errer sur la voie publique ;
- Ramasser les déjections canines de son animal ;
- Éviter le Tapage Nocturne trop fréquent
- Stationner sur les aires prévues à cet effet et éviter d'utiliser les trottoirs comme place de parking.

Vous trouverez de plus en plus de voies douces sur la commune. Ces passages sont destinés aux piétons, aux vélos, aux poussettes, aux personnes à mobilité réduite. Merci de respecter ces voies et leurs usagers.

Un service gratuit de mise à disposition d'une benne pour déchets verts est instauré sur notre Commune.

Chaque semaine, un quartier différent en bénéficie avec l'installation de la benne le vendredi et retrait le lundi.

ATTENTION : seuls les déchets verts issus de vos jardins sont acceptés dans cette benne. Dans le cas contraire, il sera immédiatement mis fin au service

Dates et lieux de servitude diffusés par Angresse info et affichés en Mairie.

État civil 2016

Naissances :

■ LAFOURCADE Dylan	18.01
■ GUERRA Sofia, Nelly, Marie	05.02
■ BOUILLON Tristan, Franck, Gilles, Francis	11.02
■ LUST Mathis Pierre	28.02
■ LEBRETON POTIÉ Oscar, Roland, Pierre	05.03
■ PEYTRIN Axel, Michel, Hubert	10.03
■ GUILLOU Ethann, Antonio, Bertrand	06.04
■ BELLIER Mathis, Naël, Titouan	21.05
■ LAGARDERE Gabriel, Pierre	13.06
■ VILLENAVE Manon	03.07
■ DÉSIGAUD Louie	27.07
■ CARPENTIER Isaac, Joseph, Pierre	05.09
■ LIGNAU Aaron	02.10
■ CEKANOWSKI Manon, Anita, Jeannine	05.10
■ LABEQUE Jeanne, Juliette	02.11
■ FATHALLAH SENHAUX Raphaël	10.12
■ LAFFITTE Lucie, Manampisoa	19.12
■ VARONA NICOLLE Lucas, Andres	23.12

Mariages :

■ SARDELUC Rémy et DABADIE Aurélie	14.05
■ BRUN Patrick, Jean et ZABALA Sabine	11.06
■ ACTIS Yann, Roger, Louis et DEPEYRE Natacha, Micheline, Jeannine	11.06
■ LABASTE Christophe et LAFFITTE Valérie	26.08
■ FESANCIEUX Florian et POSER Charlène	03.09
■ JUNQUA Jean-Luc, Henri et PONCINI Géraldine, Agathe	24.09
■ DARDENNE Jean-François, Justin et LAGARDERE Claire, Mireille	24.09

Décès :

■ DOSBAÛ Louis Salvat	86 ans	29.12.2015
■ GACHEN Catherine née SALLABERRY,	86 ans	22.01
■ CROIXMARIE Sophie née CHAILLOU	54 ans	25.02
■ LAFFITTE Lucie, Germaine née MACIA,	71 ans	18.07
■ ESCUDÉRO Jacques	77 ans	02.09
■ RIBIERE René	100 ans	12.09
■ DUTOUYA Syvie	52 ans	17.10
■ MOREAU Abel, Ernest, Paul	96 ans	16.12
■ QUESTROY Emmanuel, Sylvain	45 ans	16.12
■ AMBROISE Claude, Jean-Marie	64 ans	19.12

Numéros utiles

■ Mairie

183 av. de la Mairie
40150 ANGRESSE
Tél. 05 58 43 51 94
Fax : 05 58 43 92 63
Mail : mairie@angresse.fr
Pour recevoir la lettre d'information, venez inscrire votre adresse mail à la mairie.
Secrétariat ouvert :
Lundi - Mardi - Jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

■ Accueil de Loisirs

Tél. 05 58 43 97 09
Mail : alsh@angresse.fr

■ Conciliateur de justice

Tél. 05 58 41 50 11
Mairie de Soustons

■ Assistants sociaux

Tél. 05 58 72 28 11
Centre médico-social de Capbreton

■ La Poste d'Angresse

Tél. 05 53 43 64 00
Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi de 13h45 à 17h
Jeudi de 14h à 17h

■ Gendarmerie 17

531 av. Charles de Gaulle
Seignosse

■ Pompiers 18

Route d'Angresse - Capbreton

■ SAMU 15 ou 112

■ Taxi médicaments

Tél. 05 58 43 51 94

■ Déchetterie

Tél. 05 58 43 92 79
Route de Seignosse - Soorts-Hossegor
Horaires du lundi au samedi :
Hiver : 8h - 12h et 13h15 - 18h
Été : 8h30 - 12h et 13h15 - 18h30
Dimanche et jours fériés :
13h15 - 18h30
Fermée le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier

■ **TV LANDES** pour voir ou revoir l'actualité sur notre Commune et dans les Landes
<http://tvlandes-replay.fr/>

Infos de dernière minute

Consultation de gynécologie et obstétrique

Depuis le printemps 2015, nous bénéficions à la maison médicale d'une consultation de gynécologie et obstétrique un jour par semaine, assurée par un médecin détaché de l'hôpital de Dax.

Ces consultations avancées ont pour but d'offrir à la population du Sud des Landes, un accès facilité à la prise en charge de leur besoin gynécologiques et obstétricaux. Pour cette raison, ces consultations auront lieu également le mercredi, à partir du mois de mars.

Renseignements et rendez-vous au :
05 58 91 48 53.

La boîte à livres

Une boîte à livres est à notre disposition à côté de l'entrée de l'école maternelle.

Le principe est d'échanger les livres : vous déposez un livre que vous souhaitez partager, et vous en empruntez un déjà dans la boîte.



Infos élections 2017



■ **Présidentielle :**
23/04/17 et 07/05/17

■ **Législatives :**
11/06/17 et 18/06/17

ATTENTION : 2 bureaux de vote à la salle des fêtes
Pensez à regarder votre nouvelle carte si vous votez au bureau n°1 ou n°2

Mairie

183 av. de la Mairie - 40150 ANGRESSE
Tél. 05 58 43 51 94 - Fax : 05 58 43 92 63
Mail : mairie@angresse.fr

Accueil de loisirs

Tél. 05 58 43 97 09
Mail : alsh@angresse.fr

Déchetterie

Tél. 05 58 43 92 79